

# PROTHÈSE DU GENOU

---

INFORMATIONS AUX PATIENTS HOSPITALISÉS  
A L'HÔPITAL D'YVERDON

## SOMMAIRE

Pourquoi bénéficier d'une prothèse du genou? .....	<b>4</b>
Récupération Rapide Après Chirurgie (RRAC) .....	<b>7</b>
Avant l'opération .....	<b>8</b>
Médecin traitant .....	8
Consultation en pré hospitalisation .....	8
Physiothérapie .....	9
Le service d'aide à domicile .....	10
Préparation à domicile .....	<b>11</b>
Les soins de peau préopératoires .....	11
Le jeûne préopératoire .....	12
Le séjour à l'hôpital .....	<b>13</b>
L'acteur principal: vous .....	13
Liste des choses à prendre pour venir à l'hôpital .....	13
Hospitalisation à l'hôpital d'Yverdon .....	14
L'opération et l'anesthésie .....	15
Douleurs .....	16
Risques, complications .....	16
Physiothérapie et mobilisation .....	16
Exercices post opératoires immédiats .....	17
Sortie de l'hôpital .....	<b>18</b>
Centre de réadaptation .....	18
Coordination et suivi du retour à domicile .....	18
Précautions à prendre une fois de retour à domicile .....	19
Adresse, numéros téléphone utiles .....	<b>22</b>
Récapitulatifs: Démarches et documents .....	<b>23</b>

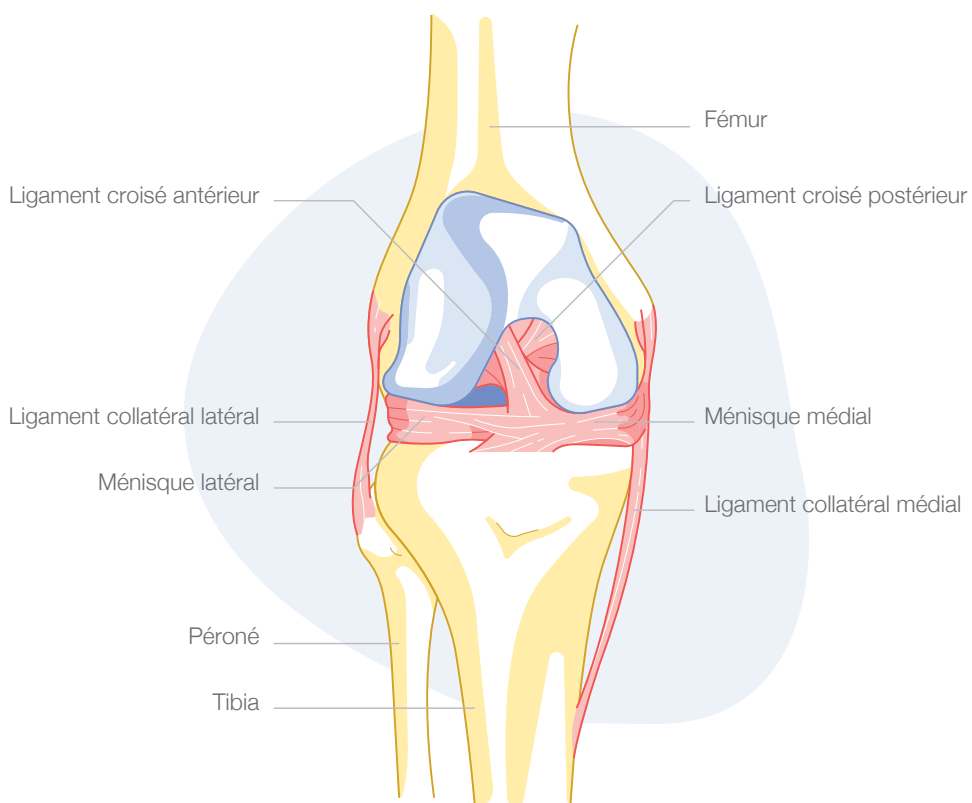
Avec votre chirurgien·ne orthopédiste vous avez convenu de réaliser une prothèse partielle ou complète du genou. Il s'agit d'une chirurgie fréquente, parfaitement maîtrisée par nos équipes chirurgicales.

Cette brochure va vous donner quelques informations pour vous permettre de mieux comprendre la prise en charge et vous donner des repères tout au long de celle-ci. Ces informations seront aussi complétées par les différentes consultations que vous aurez avec notre équipe ; nous vous invitons à poser toutes vos questions !

# POURQUOI BÉNÉFICIER D'UNE PROTHÈSE DU GENOU ?

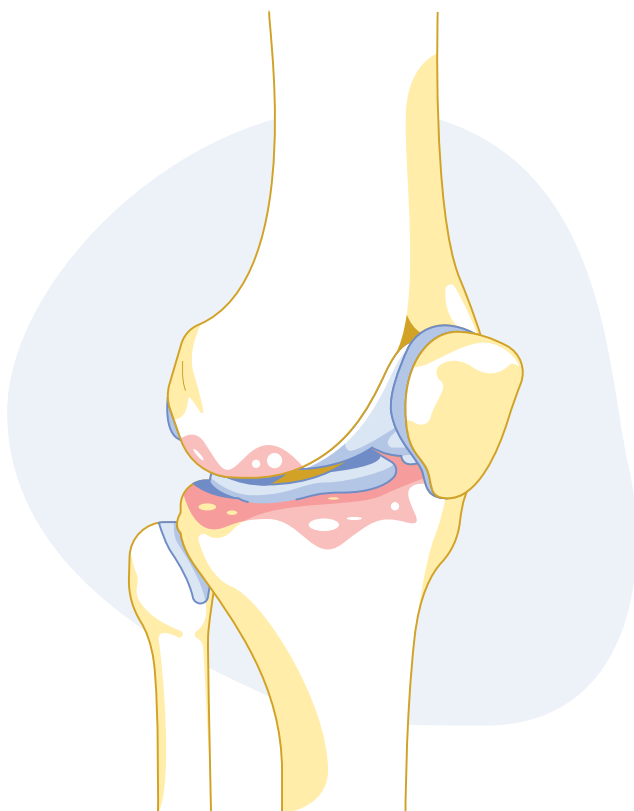
## Composition de l'articulation du genou

Le genou est une articulation composée de 3 os (le fémur, le tibia et la rotule) qui s'articulent entre eux grâce à la présence notamment du cartilage et des ligaments.



### **Arthrose du genou**

L'arthrose est une maladie fréquente qui touche toutes les articulations. Il s'agit d'une dégénérescence des surfaces cartilagineuses qui amène les os à frotter l'un contre l'autre, ce qui provoque douleur, épanchement et limitation des mouvements.



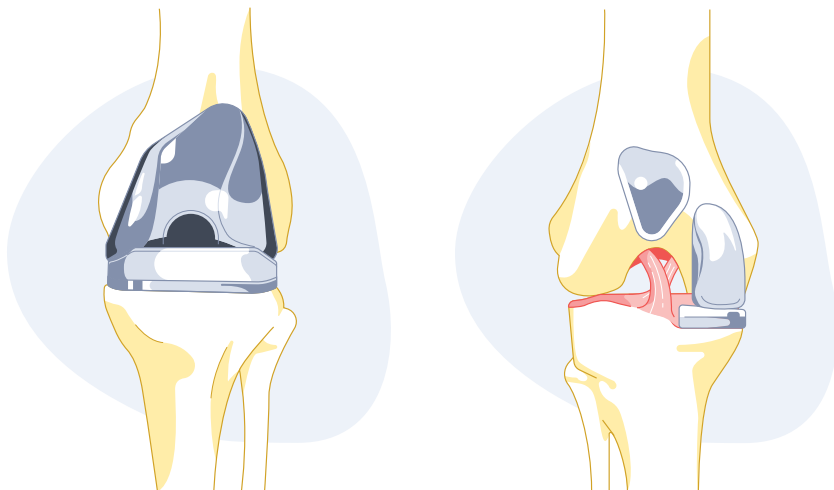
## Prothèse du genou

Lorsque d'autres traitements ne suffisent plus à pallier les douleurs, la chirurgie peut être envisagée.

Elle a pour buts de :

- Réduire les douleurs
- Récupérer la mobilité
- Améliorer vos activités journalières et votre qualité de vie

En fonction de l'importance des compartiments atteints de votre genou, votre chirurgien·ne a évalué si votre articulation nécessite un changement complet à l'aide d'une prothèse totale de genou, ou si un changement partiel suffit avec une prothèse unicompartmentaire ou bicompartimentaire.



## **RÉCUPÉRATION RAPIDE APRÈS CHIRURGIE (RRAC)**

Pour la réalisation de votre prothèse, vous allez suivre un programme nommé RRAC. Il s'agit d'une démarche qui favorise une meilleure reprise de vos activités par une préparation minutieuse à l'opération.

Ce programme permet une réduction de votre durée de séjour qui pourra être d'un jour (ambulatoire) ou de 2 à 3 jours environ (hospitalisation). Cette prise en charge réduit donc l'exposition aux risques hospitaliers (tels que les infections) et maintient votre autonomie, renforçant ainsi la sécurité et le confort.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'âge ne constitue pas un obstacle pour être intégré à ce programme, au contraire !

## AVANT L'OPÉRATION

Avant l'opération vous allez ainsi bénéficier de plusieurs séances d'information et de consultations qui ont pour but de vous préparer au mieux. Durant ce parcours, une équipe pluridisciplinaire, compétente et motivée, vous accompagnera pour vous assurer une récupération dans les meilleures conditions.

## MÉDECIN TRAITANT

Après votre visite chez votre chirurgien·ne orthopédiste, si une décision opératoire est prise, un courrier sera envoyé à votre médecin traitant pour l'en informer. Il vous faudra prendre un rendez-vous chez celle ou celui-ci, si possible à une date précédent votre rendez-vous en pré hospitalisation, afin de réaliser un éventuel bilan préopératoire (examens sanguins, électrocardiogramme, etc).

Si vous avez un problème dentaire, vous devrez aller chez le dentiste avant l'opération et aurez si besoin un traitement antibiotique à prendre en cas d'infection pour prévenir toute problématique infectieuse de votre prothèse.

## CONSULTATION EN PRÉ HOSPITALISATION

Suite à votre consultation chez votre chirurgien·ne, un rendez-vous sera communiqué pour une consultation en pré hospitalisation lors de laquelle vous verrez un·e médecin anesthésiste, un·e infirmier·ère et un·e médecin assistant·e de chirurgie. Cette consultation aura lieu 10 à 15 jours avant votre opération.

- **L'infirmier·ère** abordera avec vous différents aspects pratiques, et anticipera avec vous votre retour dans votre environnement habituel. Le but est de vous informer, de vous préparer et de vous éviter des surprises. Si les examens faits chez votre médecin traitant (prise de sang, ECG) doivent être complétés, elle ou il fera le nécessaire.
- **La ou le médecin-anesthésiste** évaluera votre état de santé et discutera avec vous des techniques d'anesthésie proposées. Sauf contre-indications, elle ou il privilégiera avec vous une anesthésie locorégionale de type rachidienne. Vous serez également informé sur



les moyens mis à disposition pour prévenir les douleurs.

- Un-e médecin assistant-e de chirurgie complétera l'anamnèse d'entrée.

Nous vous demandons de prendre avec vous cette brochure ainsi que les documents suivants dûment complétés au préalable : « **Questionnaire de santé** » (feuille verte) et « **Information médicale sur l'anesthésie, afin d'obtenir le consentement éclairé du patient** ». Si vous disposez d'une carte de groupe sanguin, nous vous serions reconnaissants de nous l'apporter.

Lors de ce rendez-vous, nous vous encourageons à **vous faire accompagner par un proche**, une personne sur qui vous pouvez compter pour vous soutenir durant votre parcours.

## PHYSIOTHÉRAPIE

Lors de votre consultation avec votre chirurgien·ne, vous avez reçu un bon pour effectuer 3 séances de physiothérapie préparatoire en ambulatoire, afin de préparer au mieux votre récupération. Vous devrez prendre contact pour fixer ces séances **au plus tard 2 semaines avant la date de votre opération** avec le service de physiothérapie des Ehnv au 024 424 52 48 ou avec le physiothérapeute de votre choix.

Lors de ces séances, la ou le **physiothérapeute** vous enseignera :

- la marche avec 2 cannes anglaises - merci de vous en procurer une paire avec l'ordonnance que votre chirurgien·ne vous aura remise
- comment monter et descendre les escaliers
- les exercices de mobilisation et de tonification nécessaires à une bonne récupération

*Avant de venir vous faire opérer, pensez à prendre contact avec la ou le physiothérapeute de votre choix afin de l'avertir que vous devrez suivre des traitements de physiothérapie dès votre retour à domicile.*

## SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Le Réseau Santé Nord Broye, l'hôpital d'Yverdon-les-Bains et les services de soins à domicile s'unissent pour vous proposer une prise en charge globale et vous aider à préparer votre retour à domicile.

Notre objectif est de favoriser l'autonomie et l'indépendance en toute sécurité avant l'opération et lors du retour au domicile.

Dès que la décision d'opérer est prise, votre chirurgien·ne vous remettra, si nécessaire, une prescription médicale pour des prestations de soins infirmiers à domicile. Un·e infirmier·ère des services des soins à domicile pourra évaluer vos besoins et planifier avec vous les prestations d'aide et de soins suite à votre opération.

Qui contacter pour bénéficier de cette prestation conjointe :

- Si vous êtes déjà suivi par OSAD (organisation de soins à domicile), vous remettrez les ordonnances correspondantes à votre référente ou contacterez directement le l'OSAD par téléphone sans tarder.
- Si vous ne bénéficiez pas de prestations d'un service d'aide et de soins à domicile, vous avez la possibilité de contacter l'organisation d'aide et de soins à domicile de votre choix.

Nous vous demandons de le contacter dès que la décision d'opérer est prise, **en principe au moins 3 semaines avant l'opération.**

Pendant votre séjour, les besoins détectés avant l'opération pourront être pris en compte et réévalués si nécessaire.

# PRÉPARATION À DOMICILE

Avant votre entrée à l'hôpital, votre opération va nécessiter une préparation que vous effectuerez à domicile.

## LES SOINS DE PEAU PRÉOPÉRATOIRES

L'intervention que vous allez prochainement subir nécessite une désinfection cutanée préalable soigneuse ; la prévention des complications post-opératoires passe aussi par la diminution du nombre de germes présents sur la peau. C'est pourquoi, nous vous proposons de faire vous-même à domicile les soins de peau selon les instructions ci-dessous avec le produit qui vous a été remis à cet effet.

Eviter le contact avec les yeux, le produit est irritant !

La **veille et le matin de l'intervention** avant de venir à l'hôpital, prenez une douche complète avec le savon désinfectant.

1. Mouiller l'ensemble du corps sous la douche : ne pas utiliser de gant de toilette, mais se laver directement avec les mains.
2. Laver la tête avec son shampoing habituel.
3. Laver le corps entier avec 5 à 10ml de savon désinfectant.  
Commencer par le haut du corps toujours en faisant mousser : insister au niveau des aisselles, sous la poitrine, ainsi qu'au niveau du nombril.
4. Laver soigneusement la jambe à opérer, y compris les pieds (entre les orteils).
5. Insister au niveau de la région des organes génitaux et du pli inter-fessier.
6. Rincer abondamment la tête et le corps.
7. Sécher avec une serviette propre et mettre des vêtements propres.

Le jour de l'intervention, n'appliquez pas de crème hydratante sur le corps ou le visage et ne vous maquillez pas avant l'intervention.

Il faudra retirer le vernis à ongles, ainsi que les bijoux (alliance comprise) et piercings avant l'intervention.

Si besoin, un rasage de la zone opératoire se fera au bloc opératoire. Il ne faudra donc pas le faire à domicile. Toute blessure sur la jambe à opérer pourrait être source d'infection ; si vous présentez une lésion cutanée sur la zone qui va être opérée, vous le signalerez à votre chirurgien·ne qui évaluera les soins nécessaires à y apporter.

Un des savons désinfectants utilisés, la Bétadine, est un produit à base d'iode. En cas d'allergie connue, signalez-le. En cas de réaction allergique au produit prescrit, stoppez son utilisation, douchez-vous avec votre produit habituel et avertissez le personnel soignant.

## LE JEÛNE PRÉOPÉRATOIRE

La veille de l'opération, vous pouvez manger normalement. Vous pouvez ingérer des aliments solides jusqu'à 6 heures avant l'opération, ainsi que des boissons claires (thé, tisane, café, eau, sucré ou non, mais sans lait ni crème) jusqu'à 2 heures avant l'opération. Si vous fumez, il est aussi recommandé de stopper.

Concernant vos traitements médicamenteux : les anti-inflammatoires (Voltarène®, Ibuprofen, Indocid®, etc.) doivent être arrêtés 4 jours avant l'opération ; le Paracetamol (Dafalgan® par exemple) peut être poursuivi. Si vous prenez un anticoagulant tel que le Sintrom® ou Xarelto® vous devez aussi le stopper avant l'intervention comme vos médecins vous l'auront indiqué. **Le matin de l'opération, vous ne prenez que ce que l'anesthésiste vous aura indiqué de prendre.**

# LE SÉJOUR À L'HÔPITAL

## L'ACTEUR PRINCIPAL : VOUS

La qualité des résultats ne dépend pas uniquement de l'équipe médicale et paramédicale. **Vous faites déjà partie de l'équipe** dans laquelle vous jouerez le rôle principal. Une préparation physique et mentale positive vous permettra d'éviter des complications et d'adapter la durée de séjour à vos besoins. Cette préparation vous aidera à vous remettre sur pied aussi rapidement que possible.

## LISTE DES CHOSES À PRENDRE POUR VENIR À L'HÔPITAL

Lors de votre hospitalisation, pensez à prendre avec vous :

- Vos médicaments habituels dans leurs emballages d'origine (ne prenez pas votre semainier!)
- Un nécessaire de toilette (savon, brosse à dents, dentifrice, shampoing, peigne, matériel de rasage, etc.)
- Des pantoufles et des chaussures fermées, stables et faciles à chausser
- Des habits propres et confortables (training, pyjama/chemise de nuit, sous-vêtements, éventuellement robe de chambre/peignoir, etc.), et pratiques à enfiler
- Le moins de valeurs possible (évituez les bijoux et les sommes d'argent inutiles)
- Les cannes

## HOSPITALISATION À L'HÔPITAL D'YVERDON

Si votre opération requiert un séjour hospitalier, elle se fera à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. Vous serez convoqué le matin de votre opération, en général vers 6h30.

Même si un parking est à disposition, faites-vous accompagner car vous ne pourrez de toute manière pas conduire les 3 premières semaines qui suivront votre opération. La première heure de parking est gratuite.

Vous serez accueilli au **service d'accueil des entrées** où vous ferez alors connaissance avec le personnel soignant qui vous prendra en charge. Votre chirurgien·ne passera vous voir pour répondre aux dernières questions éventuelles et donner le feu vert à l'opération. Pendant votre passage au bloc opératoire, vos affaires seront transférées dans le service d'orthopédie où vous resterez hospitalisé le temps nécessaire à votre récupération et votre rééducation à la marche.

Vos proches pourront vous rendre visite selon les horaires en vigueur. Selon votre état général, vous pourrez aller vous balader en leur compagnie ; une cafétéria est à votre disposition, où vous pourrez boire quelque chose ou vous ravitailler en journaux ou autre.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur votre séjour en consultant le site [www.ehvn.ch](http://www.ehvn.ch)

Suite à l'opération, l'équipe infirmière surveillera régulièrement votre genou (pansement, œdème, etc.) ainsi que la présence de douleur. En attendant de récupérer votre indépendance dans les activités de la vie quotidienne, ils/elles vous aidera en vous suppléant et en vous proposant des moyens pour y pallier.

Généralement, vous pourrez rentrer à domicile dès 3 jours après l'opération.

## L'OPÉRATION ET L'ANESTHÉSIE

L'opération se réalise sous anesthésie rachidienne complétée par un bloc péri nerveux de la cuisse pour prévenir les douleurs post-opératoires.

Si vous souhaitez dormir pendant l'intervention, vous avez la possibilité d'avoir une sédation.

L'**anesthésie rachidienne** consiste en une injection d'un médicament anesthésiant entre deux vertèbres de la colonne lombaire, dans le liquide céphalo-rachidien. Chez les patients devant être opérés sur la moitié inférieure du corps, elle fait partie des techniques de choix, évitant ainsi les désagréments d'une anesthésie générale. Cette technique peut être réalisée en position assise ou couché sur le côté.

Avant de débiter la chirurgie, l'anesthésiste testera l'efficacité de l'anesthésie avec une roulette froide. Si l'anesthésie s'avère insuffisante, il sera toujours possible d'ajouter un médicament contre la douleur en cours d'intervention, voire de pratiquer une anesthésie générale. Les méthodes utilisées actuellement en anesthésie sont fiables et le risque de complications qui pourraient mettre la vie du patient en danger demeure extrêmement faible.

La durée d'action de l'anesthésie dépend des médicaments choisis et peut varier (de 45 minutes à quelques heures). Durant l'opération, un-e anesthésiste restera auprès de vous afin de surveiller les fonctions vitales. N'hésitez pas à lui signaler si quelque chose vous semble anormal. Vous aurez la possibilité d'écouter de la musique au moyen de lecteur Mp3 mis à votre disposition.

L'opération dure environ 1 heure 30. L'incision se fait sur le devant du genou.

A la fin de l'intervention, votre chirurgien·ne fera une infiltration de médicaments dans votre genou pour prévenir les douleurs et les saignements. Un drain peut parfois être nécessaire. Elle ou il placera sur votre cicatrice un pansement, ainsi qu'un bas de soutien qui permettra de limiter le gonflement et favorisera une bonne circulation dans votre jambe opérée.

## DOULEURS

Lors de l'opération, votre chirurgien·ne injectera directement dans votre genou une solution médicamenteuse pour prévenir les douleurs post-opératoires. Les douleurs seront ensuite gérées avec des médicaments que vous prendrez de manière systématique et d'autres en réserve que vous prendrez en fonction de vos besoins. Ces traitements peuvent être adaptés en fonction de votre inconfort. La douleur ne doit pas limiter vos mouvements ; il sera donc important de signaler toute douleur qui ne répond pas suffisamment aux médicaments reçus.

Des éléments réfrigérants seront régulièrement appliqués sur la zone opératoire afin de limiter les douleurs, les saignements et les œdèmes.

## RISQUES, COMPLICATIONS

Les complications potentielles les plus fréquentes (mais très rares) après une prothèse de genou sont l'infection, l'hématome, la thrombose veineuse profonde, l'embolie pulmonaire, la douleur chronique et la raideur (difficulté à tendre/mobiliser l'articulation). Elles ont été discutées en consultation avec votre chirurgien·ne. Si ces informations suscitent de nouvelles questions, n'hésitez pas à nous les poser.

## PHYSIOTHERAPIE ET MOBILISATION

Après l'opération, dès que vous aurez récupéré de l'anesthésie et sauf contre-indication médicale, la ou le physiothérapeute vous accompagnera pour le premier lever. Celui-ci se fait en général le jour même de l'opération ou le lendemain matin. Si possible, vous allez faire quelques pas en chambre. Sauf exception, vous serez autorisé·e à appuyer normalement sur votre jambe opérée soutenu par des cannes anglaises et en tenant compte de la douleur. Il·elle vous enseignera également les premiers exercices que vous pourrez faire au lit.



Un-e physiothérapeute passera ensuite une fois par jour tout au long de votre séjour hospitalier afin de vous permettre d'améliorer votre schéma de marche, d'entraîner les escaliers et de vous enseigner un panel d'exercices bénéfique à votre récupération post-opératoire. En effet, plus tôt et plus souvent vous vous mobiliserez, mieux vous irez!

## EXERCICES POST OPERATOIRES IMMEDIATS :



ANNEXE

## SORTIE DE L'HÔPITAL

Pensez à anticiper l'organisation de votre transport lors de votre sortie car vous ne pourrez pas conduire ! Votre sortie se fera de préférence avant 11 h, généralement 3 jours après l'opération. En cas de poursuite de séjour en centre de rééducation, nous organiserons un transport interne.

## CENTRE DE RÉADAPTATION

Si lors des discussions avec l'équipe pluridisciplinaire, vous avez convenu d'un séjour en centre de rééducation, les démarches seront été entreprises par nos soins. A cet effet, un-e infirmier-ère du Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) prendra contact avec vous lors de votre séjour hospitalier.

## COORDINATION ET SUIVI DU RETOUR À DOMICILE

Si l'évaluation de vos besoins a déjà été effectuée avant l'opération et que des prestations de soins ont été négociées pour faciliter le retour à votre domicile, un-e infirmier-ère du BRIO (Bureau Régional d'Information et d'Orientation) vous contactera pendant l'hospitalisation pour confirmer les prestations d'aide et de soins à domicile qui seront mises en place dès votre sortie de l'hôpital.

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE UNE FOIS DE RETOUR À DOMICILE

### **Médicaments**

À votre sortie vous recevrez une ordonnance avec des médicaments antalgiques et anticoagulants.

Pour prévenir des complications telles que des thromboses (formation d'un caillot de sang qui va obstruer une veine de la jambe ou des poumons), vous devrez continuer de prendre un anticoagulant qui sera adapté en fonction de vos antécédents (thrombose ou embolie pulmonaire).

Vous aurez certainement besoin de prendre des comprimés contre la douleur même après votre retour à domicile. La durée et la quantité de médicaments seront adaptées en fonction de votre confort.

### **Activité physique et mobilisation**

Afin de poursuivre votre convalescence, il est conseillé de rester actif à domicile. Vous sentirez peut-être une fatigue qui peut persister quelques semaines après votre opération.

Sauf contre-indication, dès le jour-même de l'opération, vous pourrez marcher en appuyant complètement sur votre jambe opérée, aidé par des cannes ou autre moyen auxiliaire conseillé par la ou le physiothérapeute. Vous marcherez avec les cannes jusqu'au rendez-vous de contrôle chez votre chirurgien·ne à 6 semaines post-opératoire.

Dès la sortie de l'hôpital, vous devez avoir fixé une série de rendez-vous chez un·une physiothérapeute afin de poursuivre votre rééducation. Cette dernière se compose d'exercices de mobilisation et de renforcement, de massages drainants et de massages de la cicatrice.

Concernant les activités sportives, demandez à votre médecin à quel moment vous pouvez reprendre l'exercice physique.

### **Douche et soins de votre cicatrice**

Les douches seront autorisées selon consigne de votre chirurgien et de l'équipe soignante. Les fils ou agrafes peuvent être généralement enlevés entre 14 et 21 jours après l'opération chez votre médecin de famille ou à notre consultation. Vous ne pouvez pas prendre de bain tant que les fils/agrafes n'ont pas été enlevés, puis selon avis médical.

Dans un but antalgique (contre la douleur) et anti-inflammatoire (contre le gonflement), vous pouvez appliquer une poche de glace sur votre hanche plusieurs fois par jour, environ 15-20 minutes par application. Afin d'éviter tout risque de brûlure, il est conseillé d'envelopper la glace dans un linge pour ne pas qu'elle soit en contact direct avec la peau.

Le port du bas de soutien est recommandé pendant 2 à 14 jours après l'opération. Vous serez vigilants à éviter les plis et l'effet garrot du bas sur la jambe.

### **Prothèse et vie quotidienne**

Aménagez votre environnement de manière à ce qu'il soit le plus sûr et le plus facile et agréable à vivre :

- Réservez un siège suffisamment haut pour éviter les efforts sur le genou.
- Prévoyez un chausse-pied à long manche.
- Prévoyez de pouvoir surélever le membre inférieur plusieurs fois par jour.

Les matériaux utilisés pour les prothèses peuvent parfois déclencher l'alarme des portiques de sécurité. Votre chirurgien ne vous délivrera une carte attestant que vous êtes porteur de prothèse, qu'il vous faudra garder sur vous, notamment lorsque vous voyagez.

La conduite de véhicule est interdite les premiers temps à cause des effets de certains médicaments que vous pourriez encore prendre ; de plus, il faut une maîtrise complète de vos jambes, ce qui n'est pas le cas tout de suite. Il vous faudra compter environ 6 semaines sans conduire ou selon avis médical.

Selon le réseau de soutien dont vous disposez, pensez à faire les courses avant de venir à l'hôpital. Si vous n'avez pas de porteur, l'usage de cannes peut limiter les quantités à transporter !

Vous pouvez faire appel à la livraison de repas par les services de soins à domicile ou autres structures. Les infirmier-ères du BRIO pourront vous renseigner à ce sujet si besoin.

### **Problèmes et complications**

Si vous avez de fortes douleurs, de la fièvre, des douleurs dans le mollet, un écoulement au niveau de la cicatrice ou de la gêne pour respirer avec un point douloureux dans le thorax, contactez votre médecin sans attendre.

Si quelque chose vous semble anormal ou vous inquiète, à n'importe quelle heure, vous pouvez contacter l'hôpital au 024 424 44 44, et demandez la ou le médecin de garde du service de chirurgie orthopédique.

## ADRESSES, NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Vous pouvez à tout moment contacter le cabinet de votre chirurgien·ne durant les heures ouvrables ou l'hôpital.

### Hôpital d'Yverdon-les-Bains

En cas d'urgence vitale, appelez le 144.

En cas d'urgence non vitale, appelez le 0848 133 133 (centrale téléphonique des médecins de garde du canton de Vaud).

Réception

**+41 24 424 44 44**

Assistante médicale orthopédiste

**+41 24 424 45 62**

Service de physiothérapie

**+41 24 424 52 48**

CMS du Nord Vaudois

**+41 58 450 30 30**

Service d'orthopédie

**+41 24 424 42 61**

Site du RSNB

**<https://www.reseau-sante-nord-broye.ch>**

Cabinet des chirurgiens

orthopédistes

**+41 24 424 40 50**

Cette brochure a pour but de vous informer mais ne remplace en aucun cas l'entretien avec votre chirurgien·ne.

Si ces informations suscitent de nouvelles questions, nous vous invitons à nous les poser. Notre souhait est de vous permettre d'aborder votre parcours opératoire en toute confiance et de vous garantir un retour rapide à votre domicile dans les meilleures conditions.

**La brochure vous sera utile tout au long des étapes de votre prise en charge; veuillez la prendre avec vous.**

# RÉCAPITULATIF DES DÉMARCHES À EFFECTUER ET DES DOCUMENTS À COMPLÉTER

## Démarches à effectuer avant l'hospitalisation

	À FAIRE OU REMPLIR	DATE ET HEURE DE RENDEZ-VOUS	EFFECTUÉ
Prendre rendez-vous avec la ou le physio pour séance préopératoire au moins deux semaines avant l'opération (024 424 52 48)	Par le patient	..... .....	<input type="checkbox"/>
Prendre contact avec la pré hospitalisation	Par le secrétariat orthopédiste	..... .....	<input type="checkbox"/>
Prendre contact avec le service de soin à domicile au moins trois semaines avant votre opération	Si nécessaire, par le patient	..... .....	<input type="checkbox"/>
Prendre contact avec un-e physio de votre choix pour le retour à domicile	Par le patient	..... .....	<input type="checkbox"/>

## Documents à remplir et à donner

	À FAIRE	À DONNER	EFFECTUÉ
Bon de physiothérapie	Par votre chirurgien-ne	Pour la ou le physiothérapeute	<input type="checkbox"/>
Ordonnance pour les cannes	Par votre chirurgien-ne	Pour obtenir les cannes en pharmacie, en magasin spécialisé (BUMA, Randin-Hoffman, etc.)	<input type="checkbox"/>
Questionnaire de santé	Par le patient	Pour la pré hospitalisation	<input type="checkbox"/>
Information médicale sur l'anesthésie, afin d'obtenir le consentement éclairé du patient	Par le patient	Pour la pré hospitalisation	<input type="checkbox"/>
Ordonnance CMS	Par la ou le médecin	Pour le CMS	<input type="checkbox"/>

## GLOSSAIRE

**BRIO** - Bureau Régional d'Informations et d'Orientation

**CMS** - Centre Médico-Social

**EHNv** - Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois

**OSAD** - Organisation de Soins à Domicile

**RRAC** - Récupération Rapide Après Chirurgie

**RSNB** - Réseau de santé du Nord vaudois



Rue de Plaisance 2  
Case postale 554  
1401 Yverdon-les-Bains

[www.ehmv.ch](http://www.ehmv.ch)